



AMICALE DES CHIENS DE VILLERS ALLERAND

Affiliée à l'ACT Champagne-Ardenne

Reconnue d'Utilité Publique

N° d'identification SCC : 1298 N° d'habilitation CUN : HA 1298

Bonjour,

Le club de Villers Allerand organise son concours d'obéissance les 27 et 28 avril 2019 avec CSAU, brevet, classes I, II et III.

Le juge retenu est M. Daniel AEBISCHER.

L'inscription est de 16 € par épreuve sauf CSAU + brevet à 25 €.

Pour participer, merci d'envoyer votre engagement à :

AMICALE DES CHIENS DE VILLERS ALLERAND

16, rue des Prés Bonnets - 51500 VILLERS ALLERAND

Coordonnées du club : 49,16075 x 4.01583

Les feuilles d'engagement doivent nous parvenir le 14 avril au plus tard.

Des repas chauds à 15 € sont à réserver avec votre engagement (aucun repas sans réservation).

Une friterie et des viandes grillées seront également à votre disposition.

Nous vous attendons nombreux sur notre terrain.

Merci à tous.

Francis HAUTCOEUR

Président de l'ACVA